

1

Introduction

Kimba Idrissa

Cet ouvrage trouve son origine dans les recherches sur l'histoire et la sociologie politique du Niger entreprises par le Groupe d'Études et de Recherches sur État et Société au Niger (GERES) depuis une dizaine d'années et qui se poursuivent encore. Le groupe de recherches regroupe des enseignants-chercheurs en sciences sociales de l'Université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey. Son objectif est de promouvoir la recherche sur la politique nigérienne compte tenu de la rareté des études dans ce domaine et en même temps mettre en exergue l'originalité de l'expérience nigérienne. Après un premier ouvrage sur *Le Niger : État et démocratie* (Idrissa 2001), il aborde cette fois-ci la question des rapports entre armée et politique. Ce débat, vieux de 40 ans, est loin d'être clos. Les coups d'État en Afrique ont fait couler beaucoup d'encre depuis la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1980. Les écrits s'y rapportant portent beaucoup plus sur les pouvoirs militaires que sur les facteurs qui pourraient expliquer la forte présence de l'armée en politique dans certains pays et la permanence de la menace de coup d'État. Il faut se référer aux caractéristiques de ces armées notamment leur genèse, l'environnement institutionnel et socio-politique ainsi que le contexte sociologique et socio-économique dans lesquels elles évoluent (Luckham 1994). Il en est de même des travaux relatifs à l'armée face aux mutations politiques. Les partisans de l'école de la modernisation et de l'opposition libérale ont beaucoup étudié l'incidence de l'armée sur le politique sans pour autant apporter un éclairage sur la nature de l'armée. Les théories développementalistes (Dowse 1969) et dépendantistes (First 1970), ou celles de Gonidec (1974), Martin (1976 et 1990) ou Pabanel (1984), n'ont pas non plus abordé tous les contours de la question. La recherche dans ce domaine s'est même sensiblement relâchée depuis le début des années 1990 avec la fin de la guerre froide, le vent de démocratisation qui l'a suivi

et la démilitarisation des systèmes politiques africains (Welche 1992 ; Luckham 1995 ; Thiriot 2000).

Ce thème reste encore d'actualité car de toutes les institutions africaines post-coloniales, l'armée, malgré sa position clef dans la vie politique est celle qui a fait le moins l'objet d'une étude systématique, surtout empirique. Les coups d'État sont nombreux : 95 réussis en Afrique subsaharienne entre le premier survenu au Togo en janvier 1963 et le dernier en Mauritanie en août 2005 dont 39 pour les seuls États francophones soit presque un coup d'État par an depuis l'indépendance. À cela il faut ajouter tous les putschs vrais ou faux, avortés ou déjoués ainsi que les multiples mutineries des hommes du rang et soulèvements de tous genres. L'actualité du thème est loin de s'émousser, en dépit du vent de démocratisation qui souffle en Afrique et de la mode des conférences nationales qui prennent le relais des putschs militaires. Car en vérité beaucoup d'entre elles ont l'allure d'un coup d'État civil. Justement, la démocratie amène elle aussi son cortège de coups d'État.

Yaya Jammeh organise en juillet 1994 le premier coup d'État de l'ère de la démocratisation, mettant fin à 29 ans de régime civil en Gambie. Il est suivi le 27 janvier 1996 par le colonel Baré du Niger. La « contagion kaki » reprend à nouveau : putschs, tentatives de putschs, mutineries ou soulèvements de l'armée en Guinée, au Congo, en Gambie, en Sierra Leone, au Burundi, au Zaïre, en République centrafricaine, à nouveau au Niger en avril 1999, ensuite aux Comores et Guinée Bissau le mois suivant, en Côte d'Ivoire et le dernier en date en Mauritanie organisé par le colonel Ely Ould Mohamed Vall le 3 août 2005. C'est le retour des prétoriens. Avec cette nouvelle vague de coups d'État, les théories développementalistes, appuyées par la pensée libérale, se penchent à nouveau sur les missions de l'armée, sa place, son rôle dans la société et ses relations avec le pouvoir civil. Plusieurs colloques sont suscités et encouragés par les organisations internationales. À la suite de toutes ces réflexions, l'armée reste et demeure toujours une institution obscure et l'activisme politique des militaires un thème toujours passionnant.

Le cas du Niger mérite un traitement particulier. Bien qu'ils soient venus tard en politique par rapport à certains pays de la région (Togo et Bénin 1963 ; Algérie 1965 ; Haute-Volta 1966 ; Mali 1968 ; Libye 1969), les militaires nigériens se sont vite rattrapés. Le pays a connu entre 1964 et 1999 trois coups d'État réussis (1974, 1996, 1999), au moins quatre tentatives de coups d'État (1964, 1975, 1976, 1983)¹. Il a vécu 21 ans de régime militaire en 40 ans d'indépendance. Le Niger constitue assurément un terrain privilégié d'analyse. En moins de dix ans, de la conférence nationale (novembre 1991) au dernier coup d'État (avril 1999), le Niger passe de la Deuxième à la Cinquième République, « un chemin que la France a mis cent dix ans à parcourir. Depuis 1991, le Niger a vécu sous sept systèmes institutionnels différents ... Une telle boulimie est sans égale en Afrique et il con-

vient sans doute de remonter à la Révolution française pour trouver une instabilité institutionnelle comparable » (Maignan 2000 : 167). Statistiquement l'on constate depuis 1974, qu'il y a tous les cinq ans un coup d'État ou une tentative de coup d'État. À cela, il faut ajouter sept mutineries et divers mouvements de la troupe : décembre 1963 ; février 1992 soit quelques mois après la Conférence nationale ; février-mars 1993 soit trois mois après les premières élections pluralistes organisées dans le pays depuis son indépendance; juin 1997 ; février 1998 ; novembre 1999 et août 2000. Le cas du Niger est encore intéressant parce que c'est le seul pays où, pendant la décennie 1990-2000 qui représente l'ère de la démocratisation, l'armée s'empare du pouvoir à deux reprises, en janvier 1996 et en avril 1999.

Dans toute cette turbulence politique, l'armée nigérienne de toute évidence n'est pas restée « muette ». Au contraire, elle a une part active et occupe à plusieurs reprises une place centrale. Même avec les élections démocratiques de novembre 2000, le Niger n'est pas sorti de la zone de turbulence. La crise institutionnelle survenue dans l'armée au mois de juin 2000 (enlèvement d'un officier supérieur par d'autres officiers soutenus par des hommes de troupes, l'emprisonnement d'un groupe d'officiers et de sous-officiers à Kollo, le non-respect de la hiérarchie militaire dans les nominations aux postes de commandement, l'affectation d'officiers supérieurs supposés « trop politiques » comme conseillers militaires dans les régions et sans doute aussi « trop dangereux » pour servir dans les casernes), rend bien compte du malaise sinon de la maladie qui perdure au sein de l'armée nigérienne et dont un autre retour sur la scène politique n'est pas à écarter.

Un recensement des titres de première page du mois de juillet 2000 de certains journaux privés indique bien la persistance de la crise au sein de l'armée nigérienne : « Armée nigérienne : une poudrière en puissance » (*Canard libéré*, n°41, 2000) ; « A chaque conseil des ministres, des unités de l'armée sont mises en alerte » (*Le Flic*, n° 112, 18 juillet 2000) ; « Psychose de coup d'État » (*Le Flic*, n° 113, 26 juillet 2000) ; « Le chef d'état-major veut démissionner » (*Canard libéré*, n° 42, 20 juillet 2000) ; « Plan de liquidation du reliquat du CRN » (*L'enquêteur*, n° 74) ; « Scénario de liquidation du chef d'état-major » (*L'enquêteur*, n° 74) ; « CRN : Vers l'identification du noyau assassin » (*Le Soleil*, n° 61, juillet 2000) ; « Politique: les militaires choisissent leur camp » (*Le Républicain*, n° 443, 27 juillet 2000) ; « Crise au sein de l'armée : la colère des chefs militaires » (*Alternative*, n° 218, 28 juillet 2000). Ces titres irritent la hiérarchie militaire au point de susciter de sa part une sortie médiatique. Dans une déclaration rendue publique le 27 juillet 2000, le chef d'état-major général des forces armées nigériennes et ses chefs d'unités de Niamey et de l'intérieur du pays rappellent leur attachement à la République et demandent aux partis politiques de « cesser d'instrumentaliser l'armée » et aux « médias de cesser la désinformation ». Quelques jours après, un autre groupe d'of-

ficiers fait une autre déclaration en langue nationale sur la chaîne britannique BBC. Une armée, deux voix ? Une armée divisée ? Enfin, du 5 juillet au 5 août 2002, des soldats des garnisons de Niamey et de l'extrême-est du pays (Ngourti et Diffa) organisent une mutinerie au cours de laquelle plusieurs officiers et responsables administratifs sont séquestrés et enlevés.

Tous ces événements indiquent l'importance de l'armée dans l'histoire politique du Niger depuis l'indépendance. Cette question revêt un intérêt tout particulier pour le chercheur en sciences sociales. L'impact des deux décennies de pouvoir militaire sur la vie politique du pays est toujours vivace. Cependant les travaux sont limités et de valeur inégale. Les études universitaires ont pour la plupart vieilli. Les politologues ont traité des contextes des coups d'État de Kountché (Higgott et Fuglestad 1975 ; Jouve 1978 ; Niandou Souley 1990 et 1992) et de Baré (Niandou Souley 1995 ; Issa Abdourahamane 1999 ; Decoudras et Gazibo 1997 ; Gazibo 1999). Les historiens analysent le fonctionnement et le rôle de l'institution militaire dans diverses sociétés nigériennes à l'époque précoloniale (Hamani 1975 ; Idrissa 1981 ; Mahamane 2003). En revanche, les questions relatives à la légitimation c'est-à-dire à l'organisation et à la gestion du pouvoir, les politiques sociales, les logiques économiques des régimes militaires sont rares². Enfin il n'existe aucune analyse comparative ni aucun bilan de ces systèmes politiques. Les forums politiques n'ont pas non plus traité la question en profondeur. La Conférence nationale souveraine réunie à Niamey du 29 juillet au 3 novembre 1991 occulte la question, alors qu'elle a largement fait le procès des régimes militaires. Aucune réflexion n'a été faite à cette occasion sur le rôle de l'armée dans la transition démocratique et sur les remèdes à la militarisation du système politique au Niger. Les États généraux de l'armée organisés par l'institution elle-même en 1992 n'abordent pas la question des rapports entre armée et politique et se limitent à l'examen du fonctionnement de l'armée ainsi que des voies et moyens à suivre et à mettre en œuvre pour lui permettre d'assurer sa mission de maintien de la sécurité et de la paix. Un colloque intitulé « Armée et démocratie » se tient à Niamey en décembre 1999. Organisé par l'Association nigérienne pour la défense des droits de l'homme (ANDDH), les forces armées nigériennes et l'Université Abdou Moumouni de Niamey, il s'est donné des objectifs bien précis : comment surviennent les coups d'État et comment les prévenir dans un contexte démocratique ? Comment réformer les structures et redéfinir les missions de l'armée afin d'assurer sa neutralité politique ?

L'ambition du présent ouvrage est de proposer une étude d'ensemble qui traite des rapports de l'armée avec la politique sur la longue durée depuis l'époque précoloniale jusqu'à l'avènement de la démocratie. Il tente de répondre à deux questions-clés qui sont au centre de la problématique de ce travail et qui n'ont pas été abordées ou n'ont pas trouvé de réponses satisfaisantes dans les forums nationaux et les travaux précédemment mentionnés : (i) comment en est-on arrivé au Niger à la situation précédemment décrite ; (ii) pourquoi l'armée est-

elle si fortement présente en politique au Niger ? Pour répondre à ces interrogations, ce livre s'inscrit dans une perspective à la fois historique et sociologique et adopte une approche comparative. La perspective historique occupe une place marginale dans les travaux antérieurs. Son importance est indiscutable. Elle permet de cerner le plus étroitement possible sur la longue durée les phénomènes de continuité et de rupture entre les différents âges historiques (précolonial, colonial et post-colonial) dans les perceptions que l'on a de l'armée, de son rôle dans la société, de ses rapports à la politique. Cette référence aux héritages et filiations est capitale pour comprendre l'évolution du militarisme au Niger. L'ouvrage présente une lecture du militarisme nigérien en termes dynamiques (héritages mêlés, filiations, influences multiples, transformations...), depuis les frustrations de l'époque Diori jusqu'à l'avènement de la démocratie en passant par les différents coups d'État et les multiples mutineries. L'idée centrale est de montrer comment l'exercice du pouvoir politique a orienté les transformations de l'armée elle-même, en révélant et en alimentant ses fractionnements internes. Le livre révèle d'une part l'importance des contextes socio-politiques et économiques qui favorisent la propension à l'interventionnisme militaire et d'autre part les transformations au sein de l'armée qui expliquent son passage à l'action.

La perspective sociologique est tout aussi importante. Jusqu'ici, on ne dispose pas d'une sociologie de l'armée nigérienne. Malgré son omniprésence sur la scène politique depuis une trentaine d'années, l'armée nigérienne est restée peu connue dans ses dimensions sociologiques et de corps organisé. On ne sait presque rien sur les origines et composantes sociales du personnel militaire. L'analyse sociologique va permettre de comprendre comment s'est progressivement constituée une composante militaire significative au sein de la classe politique nigérienne au point de devenir un entrepreneur politique fort dynamique et de concurrencer le personnel politique traditionnel. Il faut expliquer cette permanence qui inquiète à plus d'un titre même si aujourd'hui les militaires sont retournés dans leurs casernes.

L'approche comparative permet de répondre aux questions subsidiaires suivantes :

- i. Quels sont les éléments historiques, socio-politiques et économiques expliquant la forte présence de l'armée en politique au Niger ?
- ii. Quels sont les fondements de la crise institutionnelle de l'armée nigérienne depuis l'indépendance et des récents retours de celle-ci sur la scène politique notamment en 1996 et en 1999 alors qu'on pensait révolue l'ère des coups d'État ? Comment expliquer ces phénomènes de résistance et de restauration du pouvoir militaire ?
- iii. Quelle est la variété des conditions, plutôt que les cause, des coups d'État en l'occurrence les voies et moyens par lesquels une formation militaire

- réagit aux crises socio-politiques et économiques internes et quelles sont les raisons généralement évoquées ?
- iv. Le coup d'État est-il une séquelle des traditions coloniales, un instrument de régulation corporatiste et de consolidation sociale, un mécanisme de régulation politique face à des rouages institutionnels défailants, un devoir moral de réhabiliter une armée frustrée et marginalisée, un devoir civique pour sauver l'État et les institutions, un effet de contagion, ou est-il lié à une absence de formation et de culture politique dans l'armée ? En définitive, quels sont les contextes favorables à un coup d'État ?
 - v. Le coup d'État est-il la conséquence d'une crise ou est-il lui-même un des moyens de sortie de crise ?
 - vi. Quels sont les logiques politiques, les systèmes de légitimation et les ressources utilisés par les différents régimes militaires pour asseoir leur pouvoir ?
 - vii. Y a-t-il une forme spécifique de pouvoir militaire ? Quelle typologie pourrait-on dresser de ces différents régimes militaires ?
 - viii. Quels sens donner aux mutineries qui apparaissent comme une vieille tradition de l'armée nigérienne: S'agit-il d'affaires « militaro-militaires » liées au délitement de l'armée ? Relèvent-elles de la politique du ventre ou de la politique politicienne ?
 - ix. Quelle est la place des femmes dans cette armée ?
 - x. En définitive, à quoi ont servi les coups d'État ? Ont-ils résolu les problèmes qui les ont engendrés ? Quel bilan peut-on faire de la gestion du pouvoir notamment les résultats politiques et socio-économiques des régimes militaires ainsi que les différences entre les régimes militaires eux-mêmes (Kountché, Ali Seybou, Baré, Wanké) ?

Les contributions contenues dans le présent ouvrage apportent des éléments de réponse à ces interrogations capitales. Cependant l'objectif n'est pas de proposer des solutions aux coups d'État³. Ceci relève d'un autre type de recherche qui ne rentre pas dans les préoccupations de ce travail. Néanmoins, après l'analyse du comment et du pourquoi des coups d'État, le livre suggère quelques pistes de réflexions pour éviter l'interventionnisme de l'armée en politique. Le but principal, ici, est de produire des regards croisés de chercheurs de différentes spécialités (historiens, sociologues et politologues) dans une perspective dynamique. Il rompt avec les approches qui expliquent l'intervention de l'armée en politique par les seuls aspects politico-institutionnels et qui négligent la perspective historique et sociologique. Au plan méthodologique, le groupe de recherche se base sur le principe que « Tout est source ». Aussi cette recherche est-elle le fruit de la combinaison de plusieurs types de sources : sources orales, archives publiques, archives privées, journaux, films, documents sonores, etc. Elle est basée sur une

analyse documentaire et des travaux de terrain suivant des démarches collectives (définition collégiale des problématiques et des hypothèses de travail) et individuelles (interviews, enquêtes, observation directe et participante). Toutes les contributions s'appuient sur des situations et des contextes concrets et non des théories préétablies. Un autre objectif est de proposer un éclairage nouveau sur les héritages et filiations (précoloniaux et coloniaux) de l'armée nigérienne, ses rapports avec la politique et sa forte présence dans ce domaine exclusif des civils, sa sociologie, ses rapports avec la société, sa sociographie (origines sociales, formations et itinéraires de reconversion à la politique), ses rapports avec la démocratie, le bilan de sa gestion du pouvoir et enfin la place des femmes dans cette armée qui demeure jusqu'ici une affaire d'hommes.

Pour comprendre les transformations de l'armée nigérienne, il faut interroger le passé, il faut convoquer l'histoire lointaine et récente pour éclairer le processus de «politisation» et de fractionnement de ce corps. Dans cette perspective, Addo Mahamane rappelle la relation entre armée et politique à l'époque précoloniale. Il dresse le bilan de la question militaire au XIXe siècle à travers le phénomène des chefs de guerre qui affecte l'ensemble de l'espace nigérien. Tout comme les régimes militaires contemporains, l'apparition des seigneurs de guerre au Katsina au XIXe siècle est une réponse à une mal gouvernance dans un contexte de crise socio-politique généralisée aggravée par une longue période de guerre : affaiblissement de l'autorité de l'État, crise morale et sociale, crise économique, le tout donnant naissance à des mouvements politico-religieux. C'est dans cet environnement qu'émerge une nouvelle catégorie sociale, les chefs ou seigneurs de guerre qui deviennent de véritables machines de guerre, protecteurs ou faiseurs de rois. Dans les deux cas, ils détiennent la réalité du pouvoir face à des systèmes politiques défaillants et à des aristocraties incapables de maîtriser les événements. Celles-ci doivent désormais se conformer aux nouvelles exigences, composer et compter avec les chefs de guerre. L'organisation du pouvoir connaît alors une mutation majeure avec l'intervention de ceux-ci dans la nouvelle configuration politique. Ils acquièrent des titres en relation avec des fonctions militaires. Le même phénomène est observé dans tout l'Ouest de l'espace nigérien à la même période.

C'est dans ce contexte qu'intervient la conquête coloniale qui met fin à l'ascension des chefs de guerre et interrompt le processus de militarisation du système politique. Alio Mahamane retrace la genèse d'une armée nationale au Niger depuis la colonisation et son évolution jusqu'au coup d'État militaire d'avril 1974. Les premiers chefs de cette armée sont français. Les premiers effectifs, les matériels et casernements viennent de l'armée française. Cet héritage colonial affecte pendant de longues années la représentation de l'armée dans l'imaginaire populaire : une armée extrêmement violente faisant largement usage de brimades et sévices à l'endroit des populations civiles. Dès cette époque des officiers français assurent des fonctions politiques et administratives en tant que commandant de cercle ou même chef du territoire militaire du Niger. Cette administration mili-

taire est la règle sur presque l'ensemble de la colonie : une administration militaire sous-qualifiée. Dans ces rapports avec le politique, la jeune armée nationale nigérienne issue de l'indépendance est confinée dans une fonction « inaugurale », le pouvoir de l'époque s'étant inscrit dès la proclamation de l'indépendance dans une logique de recherche et de promotion de la paix. Le Président Diouri opte pour une armée peu coûteuse, fidèle et soumise. La préoccupation sécuritaire est une constante majeure des rapports entre l'armée et le pouvoir. En dépit de la mise en œuvre de mesures visant à « fidéliser » l'armée, la première friction apparaît dès le début du mois de décembre 1963 avec la première mutinerie qui met à mal ces relations. La sévérité des condamnations suffit à éloigner toute autre forme de déstabilisation du régime jusqu'en avril 1974.

Cette date constitue un tournant capital des rapports entre armée et politique au Niger. Mahamane Malam Issa dresse le bilan du premier régime militaire du Niger : le régime de Kountché (1974-1987). La radioscopie du coup d'État met en exergue les facteurs internes et externes de la crise (famine, faillite financière, revendications sociales, démêlés avec la France). Toute la stratégie de cet exceptionnel régime aura consisté à museler l'armée. Kountché adopte progressivement une gestion autoritaire du pouvoir. Un pouvoir militaire qui se retourne contre les casernes, qui décapite les principaux officiers ayant participé au coup d'État et qui finit par s'entourer d'un personnel civil à sa dévotion. Mallam Issa présente le bilan économique, politique, social et institutionnel du régime. L'analyse de cette première expérience de l'armée au pouvoir a permis de montrer les limites de cette institution sur le champ politique.

Le Président Kountché renoue avec la tradition coloniale, en plaçant des militaires à la tête de la plupart des circonscriptions territoriales. Des militaires deviennent ministres, gouverneurs de régions, maires, préfets, ambassadeurs, directeurs d'entreprises, etc. C'est le début d'une longue période d'exercice du pouvoir qui finit par « politiser » le corps militaire. C'est à juste titre que Mahamane Tidjani Alou traite des militaires politiciens qui ont occupé des postes de responsabilité politique à divers niveaux et dont le nombre n'a cessé de croître depuis une trentaine d'années. Cette importante contribution à la sociologie de l'armée renvoie à l'analyse des traits caractéristiques de ces militaires qui ont participé à la gestion du pouvoir politique au Niger depuis le milieu des années 1970. Elle donne un éclairage complémentaire sur cette composante significative de la classe politique nigérienne dans son cursus scolaire, son itinéraire professionnel, son parcours politique, sa longévité dans l'arène politique, son capital social, ses stratégies de reconversion. Sur la base d'éléments de sociographie, l'auteur retrace les conditions d'émergence des militaires politiciens en tant que fraction à part entière de la classe politique nigérienne. Effet de mode, délégitimation des pouvoirs en place, rectification du processus démocratique, les raisons de l'arrivée -ou du retour- des militaires au pouvoir se suivent et se ressemblent à beaucoup d'égards. L'ar-

mée s'empare du pouvoir dans un contexte de crise économique aiguë, de crise d'autorité et de contestations sociales. Sur quarante ans d'indépendance, elle a exercé le pouvoir pendant vingt ans. Les militaires ont participé à 40 des 49 gouvernements en place depuis le coup d'État du 15 avril 1974 à novembre 2002. Ils ont assumé de hautes fonctions : 4 présidents de la République sur les 6 que le Niger a connus, 1 président de l'Assemblée nationale, une quarantaine de ministres, 5 ambassadeurs, 2 chefs de partis politiques, une trentaine de gouverneurs de régions, etc. C'est assurément considérable. Cela a modifié à la fois la composition de la classe politique nigérienne et donné une allure singulière à la vie politique nigérienne en l'occurrence cette forte présence de l'armée. Tidjani Alou ébauche, en termes de profil, quelques-uns des traits les plus caractéristiques des militaires politiciens, décrit les itinéraires de conversion (passage de la vie militaire à la vie civile) et de reconversion (la carrière après la parenthèse politique). La proportion et le mode de participation des militaires aux différents gouvernements mis en place varient selon les régimes. Relation personnelle, loyauté envers le chef de la junte et influence au sein de l'armée semblent être les principaux critères de nomination. Les militaires occupent les postes stratégiques considérés comme politiques (défense, intérieur, finances, éducation nationale, etc.) par opposition aux postes dits techniques généralement attribués aux technocrates civils. L'auteur évoque également la question de la consolidation démocratique et celle concomitante de la professionnalisation militaire, largement compromises par les coups d'État répétés et les multiples mutineries qui ont marqué la vie politique nigérienne depuis une dizaine d'années.

Kimba Idrissa, dans une approche comparative, passe en revue le contexte (facteurs internes et externes) qui crée l'environnement favorable à l'irruption de l'armée sur la scène politique ainsi que les logiques politiques et économiques des régimes militaires entre 1974 et 1999. D'une manière générale, même si la comparaison n'est pas aisée dans tous les domaines, bien que chaque putsch constitue une nouveauté en soi, et qu'enfin chaque chef de junte ait son style de pouvoir, ces régimes militaires révèlent une remarquable similitude au niveau des causes, des motivations et de l'armature institutionnelle. Les coups d'État en tant que prises du pouvoir ou tentatives de prise du pouvoir par la force ou la menace d'usage de la force sont des mécanismes de régulation politique face à des rouages institutionnels défaillants. Ils constituent une réponse militaire à une crise de gouvernance sur fonds de crise économique et sociale. Les militaires se déclarent correcteurs. Ils se proposent de rétablir l'ordre, de mettre fin à la misère du peuple, aux abus, à la corruption et à l'incapacité du pouvoir civil. Toutes les trois interventions militaires (Kountché, Baré, Wanké) s'inscrivent dans une action de « gestion conservatoire ». Les chefs de junte veulent « mettre de l'ordre » pendant une période de transition puis se retirer dans les casernes au profit des civils. Dans la pratique, seul le Conseil de réconciliation nationale (CRN) de Wanké a

adopté ce mode d'intervention. Les régimes de Kountché et de Baré se sont perpétués jusqu'à la mort de leur chef respectivement en 1987 et en 1999.

Kimba Idrissa montre également que l'armée intervient toujours dans un contexte de crise de l'État, de pauvreté et de rareté matérielle. Les coups d'État apparaissent aussi comme une manifestation de désaffection à l'égard du pouvoir politique, un instrument de régulation corporatiste, un moyen de réhabiliter une armée marginalisée, dépossédée, frustrée voir menacée, une occasion de prendre sa revanche sur le pouvoir civil. Sous Diouri, la présence d'un contingent militaire français à Niamey, la création en 1964 d'une milice formée en Israël et la signature d'un traité de défense et de sécurité entre le Niger et la Libye en mars 1974 participent à la constitution d'un contrepoids à l'armée régulière. Ces dispositions visent à protéger le régime contre sa propre armée. Elles sont ressenties au sein de celle-ci comme un défi, une atteinte au statut de l'institution militaire, et considérées comme une des principales causes du coup d'État du 15 avril 1974. Ce dernier peut être interprété comme l'aboutissement de quatorze années de relations de méfiance réciproque, de désaffection entre l'armée et le pouvoir. Quinze ans plus tard, l'armée est écartée du pouvoir et humiliée à la conférence nationale. Ce facteur a joué un rôle important dans le putsch de Baré. Un troisième facteur récurrent est relatif aux désaccords au sommet de l'État qui sont au centre de tous les trois coups d'État : avril 1974, janvier 1996 et avril 1999. Les facteurs externes ont également leur importance. Le rôle des puissances étrangères en l'occurrence celui de la France a souvent été décisif dans l'aboutissement des coups d'État ou dans la consolidation des régimes militaires au Niger. Les mesures économiques et sociales impopulaires imposées par les institutions financières internationales à travers les politiques d'ajustement structurel favorisent l'avènement de la conférence nationale souveraine en tant que coup d'État civil et précipitent la fin du régime de Baré.

Kimba Idrissa met en relief la responsabilité de la classe politique dans les causes des coups d'État. Sa gestion du pouvoir et de l'économie met le pays dans une impasse socio-politique et une crise financière qui donnent aux militaires un prétexte d'intervention sur la scène politique. Dans le domaine politique et précisément en matière de légitimation et de gestion du pouvoir, les régimes militaires s'appuient sur les mêmes forces sociales que les civils autrement dit ils puisent tous dans les mêmes ressources politiques : intellectuels, technocrates, chefs traditionnels, religieux et hommes d'affaires. Les chefs traditionnels ont constitué les premiers et les plus fidèles soutiens aux régimes militaires. Cette attitude ne surprend guère dans la mesure où toute l'histoire politique du Niger depuis la période coloniale montre que la chefferie ne s'épanouit que sous les régimes d'exception (Idrissa 2001 : 24-30 ; 36-41). Le rôle des intellectuels a été également capital. Ils ont été l'une des principales bases de la légitimation des régimes militaires au Niger car si la conquête du pouvoir est une affaire de militaires, son

exercice et sa conservation nécessitent obligatoirement l'appui des civils et au premier chef les intellectuels. Ces derniers ont été les théoriciens, les stratèges et les conseillers des chefs de junte. Ils ont été les auteurs des différents textes fondamentaux (Charte nationale, société de développement et diverses constitutions) mis en œuvre au cours des différents régimes pour asseoir le pouvoir des militaires. Ce sont les mêmes qui se sont mis au service des pouvoirs issus des élections démocratiques. Ils « ont souvent changé d'étiquette, en se recyclant politiquement grâce au multipartisme, qui leur a permis de trouver dans les oppositions alors émergentes, de nouvelles positions d'influence. Ils n'ont eu d'autre choix que celui de rallier le discours démocratique, mais en essayant de l'utiliser dans le sens de leurs intérêts » (Niandou Souley 1995 : 414).

Tous les leaders des grands partis politiques qui gèrent aujourd'hui le pouvoir ont occupé des hautes fonctions dans les régimes militaires. Ce sont les mêmes qui depuis trente ans (depuis le coup d'État de 1974) tiennent les rênes de l'État et gardent la mainmise sur le système à travers diverses stratégies de conservation du pouvoir qui ne vont pas dans le sens de la construction d'un État démocratique.

Ceux qui sont démocrates aujourd'hui sont bien souvent les mêmes qui ont tenu, durant le régime militaire, les rênes de l'État... La classe politique nigérienne de même que les hommes ayant les compétences techniques nécessaires pour occuper des postes de responsabilité, est en effet numériquement trop limitée pour permettre une véritable alternance des dirigeants comme dans les démocraties du Nord (Grégoire 1994 : 106).

Il se pose ici trois questions de fonds : (i) le problème du renouvellement des élites politiques, (ii) l'avènement d'une véritable alternance politique et (iii) la nécessité de l'émergence d'une nouvelle vague de politiciens. En vérité depuis trente ans, l'on assiste à des transitions politiques sans alternance puisqu'il n'y a pas une rotation des élites politiques. C'est également là un autre aspect du sous-développement. Les putschs, cette « pathologie politique africaine » (Otayek 1987 : 239), ne sont pas du seul fait des militaires. En fait, la classe politique produit les coups d'État, prend part ensuite à la mise en place de la transition et enfin participe à la légitimation et à la gestion du pouvoir avec les militaires. Elle engage le pays dans une impasse socio-politique et bloque l'alternance. Ce blocage au niveau des élites politiques explique l'engrenage dans lequel se trouve le Niger depuis 30 ans. Ceci est bien un indicateur du sous-développement politique du pays, comme le souligne Michel Martin : « La séparation de l'arme et de la toge, ainsi que la subordination de celle-ci à celle-là, constituent deux aspects décisifs distinguant l'État développé de l'État sous-développé » (Martin 1990 : 3).

Dans ces conditions comment faire table rase du passé et promouvoir une démocratie véritable, d'autant plus que les intellectuels dont le rôle traditionnel est de réfléchir pour orienter la construction démocratique se préoccupent sur-

tout de leur carrière et de leur survie politique ? Une bonne partie de l'intelligentsia renonce à sa fonction d'observateur critique, de résistance et d'alternative politique (Buijtenhuis et Thiriot 1995 : 68). Cette forme de gestion partagée du pouvoir (militaires/civils) amène Aboubacar Maidoka à nuancer la dimension militaire à travers une clarification du concept de régime militaire. L'expression « régime à domination militaire » ou « régime à direction militaire » semble plus appropriée car l'association des civils à l'exercice du pouvoir est une caractéristique essentielle des régimes militaires. Ce recours à l'intelligentsia est une technique très efficace en matière de légitimation et de consolidation de ces régimes. Le pouvoir militaire élargit sa clientèle politique et sa base sociale grâce à une gestion habile de cette élite. Cependant, cette « civilisation » ne signifie pas une remise en cause du caractère militaire du régime. L'armée met en place un personnel politique civil à l'avant-scène tout en contrôlant le jeu politique. Elle est impliquée directement et de façon permanente dans le processus politique. C'est la définition du régime militaire proposée par Aboubacar Maidoka dans une typologie de ce genre de système politique au Niger. Il met en évidence les points de convergence et de rupture des différents régimes militaires. Après un examen des classifications déjà formulées par certains auteurs, il propose une ébauche de typologie permettant de caractériser chaque régime, à travers son mode d'organisation et de fonctionnement. Le régime de Kountché est qualifié de réformiste prétorien en raison de son conservatisme, de la prédominance de sa composante militaire et de sa volonté de pérennisation. Il évolue en deux étapes : une phase militaro-bureaucratique (1974–1977) dominée par une série de complots pour le contrôle du pouvoir et une phase corporatiste s'achèvant avec Ali Saibou qui mène à son terme le processus d'institutionnalisation du régime. Baré met en place un régime d'arbitrage, tandis que celui du CRN peut être qualifié de gestion conservatoire pure puisque son objectif s'est limité à l'organisation d'élections régulières.

En matière d'organisation du pouvoir, tous les régimes s'appuient sur des organes de gestion politique comportant un organe suprême composé exclusivement de militaires et d'un gouvernement soit mixte soit civil. Les organes de gestion du pouvoir comportent trois volets : Il y a d'abord les structures de gestion politique composées exclusivement de militaires, ensuite les organes-relais à dominance civile et enfin les partis politiques. Les structures militaires ont des appellations variées : Conseil militaire suprême (CMS) sous Kountché ; le Conseil de salut national (CSN) sous Baré ; le Conseil de réconciliation nationale sous Wanké. Ce sont des structures de transition chargées de l'orientation de la politique nationale. Les organes-relais ont un caractère consultatif et servent souvent de cadres pour l'élaboration de textes : Société de développement et Commission de la charte nationale avec Kountché ; le Conseil supérieur d'orientation nationale (CSON) avec Ali Saibou ; le Conseil des sages et le Comité de coordination sous Baré ; le Comité consultatif national avec Wanké. Enfin, les partis politiques

ont été créés sous les régimes de Ali Saïbou (Mouvement national pour la société de développement/Parti-État) et de Baré (Rassemblement pour la démocratie et le progrès—RDP). Le rôle politique de l'armée est ainsi formellement consacré par les textes et mis en pratique au sein des divers organes du pouvoir. Elle contrôle le jeu politique sans y participer directement. Renoncer à de telles habitudes, accepter leur place et leur rôle dans un contexte démocratique et s'engager résolument et fermement sur les voies d'une armée républicaine ne sont pas choses aisées pour des militaires ayant pris goût à un pouvoir qui finit par les politiser à l'extrême. L'organisation du pouvoir décrite précédemment suggère la formalisation d'un processus de pérennisation. Ce schéma exclut toute idée de désengagement. À défaut d'un transfert du pouvoir, les militaires se sont engagés dans une logique de partage du pouvoir avec les civils tout en détenant le pouvoir effectif. Sous tous les régimes, qu'on soit dans un contexte de « civilisation » (Kountché et Ali Saïbou) ou de « démocratisation » (Baré et Wanké), la réalité du pouvoir reste et demeure entre les mains de l'armée.

À l'exception de Wanké, tous les régimes militaires se sont engagés sur la voie de l'institutionnalisation pour asseoir leur pouvoir. Ils se sont laissés aller à la tentation de la conservation du pouvoir avec une volonté manifeste de ne pas s'en défaire et le refus a priori de toute alternance politique. Dans leurs discours et déclarations, les chefs de junte éprouvent toujours une répulsion extrême pour les partis politiques—sources de zizanies partisans et de menaces pour l'unité nationale—disent-ils. Ils ont marqué leur hostilité à l'égard des doctrines politiques. Leur orientation idéologique est basée soit sur l'apolitisme (Kountché et Ali Saïbou) soit sur une sorte de réformisme sur fonds de négociation avec les partis politiques (Baré et Wanké). Dans la pratique, ils ont tous exercé un pouvoir personnel et autocratique. Aucun d'entre eux ne voulait de changements radicaux sur le plan social. Tous ont affirmé leur attachement aux valeurs traditionnelles et ont préconisé ou entrepris une « moralisation » et une « purification » de la société plutôt que des changements visant à la remettre en cause. Pour Kountché, il n'est pas question d'adopter une nouvelle de société. Le maître-mot de cette « idéologie », c'est le pragmatisme. La priorité, c'est d'abord satisfaire les besoins essentiels du peuple, qui se limitent à la nourriture, à la santé et à l'eau potable. Même avec l'instauration de la Société de développement et l'élaboration d'une Charte nationale, il n'a pas été question d'un retour à un régime de partis et encore moins d'autoriser les nigériens à faire de la politique. Kountché considère que la démocratie est une invention de l'Occident. Elle n'est pas compatible avec les objectifs de développement. La démocratie de Kountché se limite à : « Mange et tais-toi ». Succédant à Kountché, Ali Saïbou réitère son opposition à l'instauration du multipartisme et affirme sa préférence à un pluralisme interne au parti unique. Les revendications démocratiques du début de 1990 aboutissent à une libéralisation de la vie politique. En dépit de ce changement de contexte, les dis-

cours et pratiques de Baré sont proches de ceux de Kountché : un même attachement à la « conception africaine du pouvoir » et une méfiance à l'endroit des partis politiques. Dans l'ensemble, ces régimes militaires ont nettement marqué leur préférence pour une idéologie politique modérée et un système économique libéral et pro-occidental. En matière de légitimation de leur pouvoir, les militaires ont échoué dans leur tentative d'élargir les bases de leur légitimité, en raison du recentrage progressif du pouvoir autour du chef de l'État et de son entourage. Dans cette logique, ils ont tous fini par susciter la peur et inspirer la crainte.

La contribution de Abdoulaye Niandou Souley confirme que l'armée a continué à affirmer sa présence sur la scène politique en dépit de la proclamation officielle et solennelle du multipartisme par le Président Ali Saïbou le 15 novembre 1990 et la tenue de la Conférence nationale souveraine (29 juillet–3 novembre). À travers une analyse de la relation entre armée et politique sous l'angle de la stabilité de l'expérience démocratique initiée au Niger, il montre que celle-ci a été plusieurs fois menacée pendant toute une décennie par les mutineries militaires entre 1992 et 2002. En évoquant « le phénomène de la troupe » dont il dresse la typologie, l'auteur passe en revue les origines et les causes des différentes mutineries. Tous les régimes, militaires et civils, ont eu leur mutinerie, à l'exception de celui de Kountché. Celles-ci sont dirigées soit contre l'autorité politique soit contre la hiérarchie militaire. Dans la plupart des cas, elles sont motivées par des revendications corporatistes. La dégradation des conditions de vie des soldats rend particulièrement complexe et problématique le processus de construction démocratique dans un pays qui vit une situation de pauvreté endémique.

En référence à l'État de droit, les mutineries et coups d'État militaires en période de démocratisation révèlent deux aspects. En premier lieu, ils apparaissent comme des sources d'incertitudes quant au projet de construction démocratique du Niger. Ensuite ils constituent des facteurs de fragilisation de l'État de droit en raison d'abord de leur caractère récurrent et surtout en ce qu'ils font usage de la force ou des armes pour faire aboutir les revendications au lieu de respecter le statut d'État de droit que revendique le pays. La stabilité de l'armée est un gage de la stabilité de l'État. Celle-ci conditionne à son tour la stabilité de la démocratie. Cependant, le nouveau contexte de démocratisation donne naissance à un paradoxe: les militaires interviennent désormais pour préserver la démocratie. Baré a déclaré prendre le pouvoir pour « remettre sur les rails » une démocratie mal comprise à la fois par le haut et par le bas. Dans la pratique, il n'a pas rétabli la stabilité politique et institutionnelle mise en péril par la troisième République. Il n'a pas non plus respecté les principes de la démocratie. Après avoir voulu se passer du système des partis, il met en place sa propre formation politique. Wanké, à son tour, affirme son attachement aux principes de l'État de droit et son intention de ramener le Niger sur la voie de la démocratie bloquée

par le régime de Baré. Il tient effectivement parole et rend le pouvoir aux civils dans les délais prescrits.

À côté des hommes de rang, les femmes constituent un groupe négligé dans l'étude de la relation entre armée et politique. Le chapitre de Moussa Zangaou sur les femmes en uniforme dans les secteurs militaire (armée et gendarmerie) et paramilitaire (police, douane, environnement) démontre la place marginale qu'occupe ce groupe sur le marché du travail en uniforme. L'armée a été d'abord une affaire d'hommes; elle l'est encore dans une large mesure. L'intégration des femmes dans ces secteurs est très récente. Le processus est extrêmement lent. Moussa Zangaou analyse les conditions de recrutement, de travail et d'ascension et, à partir de leurs rapports avec leur milieu, il évoque quelques représentations que ce milieu fait d'elles. Les premiers recrutements datent seulement du premier coup d'État du Niger (1974). En plus de leur faiblesse numérique, les femmes n'occupent pas de postes stratégiques qui leur auraient permis d'intervenir dans les jeux et enjeux du pouvoir.

Le groupe de recherches voudrait avancer la réflexion sur l'armée et la politique au Niger, un thème qui fait l'originalité de la sociologie et de l'histoire politique récente du Niger. Dans cet ouvrage collectif, il est évident que les différentes contributions n'ont pas approfondi ni même abordé tous les aspects de la question. Le rôle des intellectuels, l'économie politique des régimes militaires, la sociologie de l'armée, la question de la troupe, les coups d'État manqués, l'analyse comparative des régimes militaires et des régimes civils doivent être approfondis. Ils constituent tous des perspectives de recherche qui pourraient éclairer cette autre dimension des rapports entre armée et politique.

Notes

1. Il n'y a aucune étude sur les coups d'État manqués au Niger.
2. Il faut mentionner les travaux de Hamit Abdoulhadi (1984 et 1985), de Tidjani Alou (1985), Charlick et Sidikou (1985) et Pearl Robinson (1992).
3. Le thème n° 5 du colloque « Armée et démocratie en Afrique : cas du Niger » est intitulé : *Quelles solutions pour éviter les coups d'État en Afrique ?* Voir en particulier les pages 240-280.

Bibliographie

- Abdoulhadi, H., 1984, *Les rapports des chefs religieux locaux avec le régime militaire au Niger : un problème de légitimation*, Mémoire de maîtrise, Université de Bordeaux II.
- Abdoulhadi, H., 1985, *L'intégration des chefs coutumiers dans l'appareil d'État*, Mémoire de DEA, Université de Paris VII.
- Buijtenhuijs, R. et Thiriot, C., 1995, *Démocratisation en Afrique au sud du Sahara, 1992-1995 : Un bilan de la littérature*, Leyde et Bordeaux : Afrika-Studiecentrum et Centre d'Étude d'Afrique noire.
- Charlick, R., Sidikou, H., 1985, « Organisations locales dans le département de Niamey », Niamey: USAID.

- Decoudras, P.-M. et Gazibo, M., 1997, « Niger, la démocratie ambiguë : chronique d'un coup d'État avancé », *L'Afrique politique*, pp.155-189.
- Dowse, R.E., 1969, « The Military and Political Development », in Leys, C. (ed.), *Politics and Change in Developing Countries*, Cambridge : Cambridge University Press.
- First, Ruth, 1970, *The Barrel of a Gun – Political Power in Africa and the Coup d'État*, London: Penguin Books.
- Gazibo, Mamoudou, 1999, « Niger : l'usure progressive d'un régime militaire », *Afrique contemporaine*, n°191, pp.29-42.
- Gonidec, P.F., 1974, *Les systèmes politiques africains*, IGDJ.
- Grégoire, E., 1994, « Démocratie, État et milieux d'affaires au Niger », *Politique africaine*, n°56, pp. 94-108.
- Hamani, D., 1975, *L'Adar précolonial, Études nigériennes* n°38, Institut de recherches en sciences humaines.
- Higgot, R. et Fuglestad, F., 1975, « The 1974 coup in Niger : Towards an explanation », *The Journal of Modern African Studies*, 13, 3, pp. 383-394.
- Idrissa, K., 1981, *Guerres et sociétés : les populations du Niger occidental au XIXe siècle et leurs réactions face à la colonisation (1896-1906)*, Études nigériennes, n° 46, Niamey : Institut de recherche en sciences humaines, 222 p.
- Idrissa, K., 1987, *La formation de la colonie du Niger : Des mythes à la politique du mal nécessaire*, thèse de doctorat d'État ès Lettres et sciences humaines, Université de Paris 7.
- Idrissa, K., 1996, « Ethnicité, politique et démocratie », *Sociétés africaines et diaspora*, 5, pp. 45-69.
- Idrissa, K., 2001, *Projet de recherche : Armée et politique au Niger. Hier, Aujourd'hui et Demain*. Université de Niamey,
- Idrissa, K. (sous la direction), 2001, *Le Niger : État et démocratie*, Paris : L'Harmattan.
- Idrissa, K., 2001, « La dynamique de la gouvernance : administration, politique et ethnicité au Niger » in Idrissa, K.(sous la direction), *Le Niger : État et démocratie*, Paris : L'Harmattan, pp. 15-85.
- Issa Abdourhamane, B., 1996, *Crise institutionnelle et démocratisation au Niger*, Bordeaux : Centre national de la recherche scientifique / Institut d'études politiques.
- Issa Abdourhamane, B., 1999, « Alternances militaires au Niger », *Politique africaine*, n° 74, pp. 85-94.
- Jouve, Edmond, 1978b, « Les coups d'État militaires : techniques et scénarios », *Annuaire du tiers-monde*, Paris : Berger-Levrault.
- Jouve, Edmond, 1978a, « Du Niger de Diori Hamani au gouvernement des militaires (1974-1977) », *Revue française d'études politiques africaines (RFEPA)* n° 149, mai, pp. 19-44.
- Luckham, R., 1994, « The military, Militarization and Democratization in Africa : A Survey of Literature and Issues », *African Studies Review*, n° 37 (2), pp. 13-75.
- Luckham, R., 1995, « Dilemmas of Military Disengagement and Democratization in Africa », *IDS Bulletin*, 26 (2) : 51-52.
- Mahamane, A., 2003, *Institutions et évolutions politiques de Kasar Maradi (Katsina Nord) au XIXe siècle*. Niamey: Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale/Union africaine, 262 p.
- Maignan, J.-C., 2000, *La difficile démocratisation du Niger*, Paris : Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, 192 p.
- Martin, M.L., 1976, *La militarisation des systèmes politiques africains (1960 -1972) : une tentative d'interprétation*, Sherbrooke : Editions Naaman.
- Martin, M. L., 1990, *Le soldat africain et le politique : essais sur le militarisme et l'État prétorien au sud du Sahara*, Toulouse : Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse.
- Martin, F., 1991, *Le Niger du Président Diori*, Chronologie 1960-1974, Paris : L'Harmattan, 421p.
- Niandou Souley, A., 1990, « L'armée et le pouvoir », *Politique africaine*, n°38, pp. 40-50.

- Niandou Souley, A., 1990, « Le capital de confiance initial des régimes militaires africains », *Africa Development*, vol. XX, n° 4, pp 41-54.
- Niandou Souley, A., 1992, « Crise des autoritarismes militaires et renouveau politique en Afrique de l'ouest. Étude comparative : Bénin, Mali, Niger, Togo », Thèse de doctorat en science politique, Université de Bordeaux.
- Niandou Souley, A., 1999, « Démocratisation et crise du modèle compétitif au Niger », in Diop Momar Coumba et Diouf Mamadou, *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Dakar, Paris : CODERIA-Karthala, pp. 412-435.
- Otayek, R., 1987, « Après le coup d'État du 15 octobre 1987: retour à la case départ au Burkina Faso », *Année africaine*, 1987-1988, p.239.
- Pabanel, J.-P., 1984, *Les coups d'État militaires en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan.
- Robinson, P. T., 1991, « Niger : Anatomy of a Neotraditional Corporatist State », *Comparative Politics*, vol. 24, n° 1.
- Robinson, P. T., 1992, « La légitimation populaire de la gouvernance militaire au Burkina Faso et au Niger : les grandes contradictions » in Hyden, G. et Bratton, M., ed., *Gouverner l'Afrique: vers un partage des rôles*, Nouveaux Horizons.
- Thiriot, C., 2000, « La démocratisation en Afrique noire dans les années 1990 : l'hypothèque militaire », in Piet Konings, Wim van Binsbergen et Gerti Hesselings, *Trajectoires de libération en Afrique contemporaine*, Paris : Karthala.
- Tidjani Alou, M., 1985, *Etude d'un processus de légitimation: un an de pouvoir militaire au Niger*, Mémoire de maîtrise de Science politique, Université de Bordeaux I.
- Welch, C.E., 1992, « Military Disengagement from Politics: Paradigms, Process and Random Events », *Armed Forces and Society*, 18, 3.